



TABLEAU DE PAIEMENT 2024-2025

⚠ Le montant de l'adhésion à l'association est de **20€**, payable au premier versement ⚠

Les frais d'inscription peuvent être payés en :

- 1 fois : chèque encaissé le 5 octobre,
- 3 fois : chèques encaissés les 5 octobre, 5 janvier et 5 avril,
- 10 fois : selon le tableau ci-dessous.

Paiement en 3 fois

Durée	Tarifs	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
1 discipline	250 €	90 + 20	80	80
2 disciplines	500 €	180 + 20	160	160
3 disciplines	600 €	200 + 20	200	200

Paiement en 10 fois

Durée	Tarifs	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 discipline	250 €	25 + 20	25	25	25	25	25	25	25	25	25
2 disciplines	500 €	50 + 20	50	50	50	50	50	50	50	50	50
3 disciplines	600 €	60 + 20	60	60	60	60	60	60	60	60	60



TABLEAU DE REMISE DE CHÈQUES 2024-2025

⚠ Les chèques sont à établir à l'ordre d'**ART et MUSIQUE** ⚠

Ils doivent être déposés **avant** le premier cours chez :

Mme COLETTI Stéphanie - 1 bis rue des Noyers - 78770 VILLIERS LE MAHIEU

Nom et prénom de l'élève	Nom apparent sur le chèque

Date d'encaissement	Banque	N° du chèque	Montant
5 octobre			
5 novembre			
5 décembre			
5 janvier			
5 février			
5 mars			
5 avril			
5 mai			
5 juin			
5 juillet			
			Pass +
			TOTAL